



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique à l'égard des rapatriés

Question écrite n° 9149

## Texte de la question

M. Jean-Frédéric Poisson attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères et européennes sur la situation des cimetières d'Algérie où reposent plusieurs de nos compatriotes. En effet, ils constituent une véritable préoccupation pour les Français ayant des attaches sur ce territoire. L'état de ces lieux de mémoire s'aggrave d'année en année. Les associations de rapatriés et les bénévoles sur place ne peuvent plus supporter seuls la charge financière de cet entretien. Il souhaiterait connaître les intentions du Gouvernement à ce sujet.

## Texte de la réponse

L'état de nombreuses sépultures civiles françaises a conduit le Président de la République à annoncer, en mars 2003, à Alger, le lancement d'un plan d'action et de coopération relatif aux sépultures civiles françaises en Algérie. Ce plan d'action et de coopération comporte trois volets, en fonction de l'état des cimetières : entretien courant, notamment pour les nécropoles des grandes villes qui ont toujours été régulièrement entretenues, avec dans certains cas des opérations financées par l'État français ; rénovation, grâce à des opérations de remise en état de décence des tombes et monuments funéraires ; regroupements de sépultures, quand des cimetières, généralement en zones rurales, sont dans un tel état de dégradation qu'il n'était plus réaliste d'espérer leur redonner leur aspect d'autrefois. Ainsi, de 2003 à 2007 inclus, plus de 1 350 000 euros ont été consacrés à la mise en oeuvre du plan d'action et de coopération, le ministère des affaires étrangères et européennes assumant l'essentiel de la charge financière de ces opérations. Le Président de la République a déclaré, le 5 décembre 2007, que cet effort important allait être poursuivi et accentué durant les prochaines années.

## Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Frédéric Poisson](#)

**Circonscription :** Yvelines (10<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 9149

**Rubrique :** Rapatriés

**Ministère interrogé :** Affaires étrangères et européennes

**Ministère attributaire :** Affaires étrangères et européennes

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 30 octobre 2007, page 6618

**Réponse publiée le :** 19 février 2008, page 1394